

<<First_Name>> <<Last_Name>>
<<Addr_Line_1>>
<<Addr_Line_2>>
<<City>>, <<Prov_Code>> <<Postal_Code>>
<<Country_Code>>

Le 25 septembre 2019

Avis de modification affectant votre placement dans les Fonds de placement garanti (FPG) CI

Cher titulaire de police,

Nous venons par la présente vous informer qu'à compter du ou vers le 22 novembre 2019, sous réserve de certaines approbations, le fonds commun de placement sous-jacent dans lequel le Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge est investi subira un changement. Le Fonds d'actions américaines CI, qui est actuellement le fonds commun de placement sous-jacent, sera fusionné avec le Fonds de croissance et de revenu américain Sentry.

Fonds distinct	Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge
Nouveau nom du fonds distinct	Fonds de placement garanti de croissance et de revenu américain Sentry
Fonds sous-jacent actuel	Fonds d'actions américaines CI
Objectif de placement du fonds sous-jacent actuel	Obtenir une croissance du capital à long terme supérieure à la moyenne. Le fonds investit surtout dans des titres de participation et des titres de participation connexes de sociétés des États-Unis.
Nouveau fonds sous-jacent	Fonds de croissance et de revenu américain Sentry
Objectif de placement du nouveau fonds sous-jacent	Rechercher un équilibre entre le revenu courant et la plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres américains versant des dividendes, y compris des actions ordinaires et privilégiées et, dans une moindre mesure, dans des titres portant intérêt comme des obligations, des effets ou des acceptations bancaires.

Les fonds sous-jacents actuels et nouveaux sont gérés par la même équipe de gestion de portefeuille (Gestion de placements Sentry, une division de Placements CI), mais leurs objectifs de placement fondamentaux diffèrent considérablement.

Par suite de ces modifications, voici les options qui s'offrent à vous :

- a) Ne rien faire. Si vous choisissez cette option, vos actifs demeureront investis dans le Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge, lequel subira un changement au niveau de son fonds sous-jacent à la date d'entrée en vigueur. Les modalités, les garanties et les frais actuels du contrat resteront inchangés.

- b) Transférer vos actifs dans un autre fonds distinct (ayant le même type de frais d'acquisition) offert en vertu de votre contrat. Aucuns frais ne seront imputés par CI. Les modalités de votre contrat demeureront inchangées.
- c) Effectuer le rachat de vos placements dans le Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge. Vous avez le droit de racheter la totalité de vos placements dans le Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge sans payer de frais d'acquisition différés. Vous recevrez la valeur marchande actuelle de votre placement à la date à laquelle CI reçoit votre demande de rachat de parts. Les prestations garanties en vertu de votre contrat seront réduites proportionnellement de la valeur du rachat.

Si vous choisissez l'option b) ou c), nous devez nous faire parvenir vos instructions au plus tard le 16 novembre 2019. Veuillez communiquer avec votre conseiller, qui soumettra vos instructions à CI. Si nous ne recevons pas vos instructions à cette date, le changement de fonds sous-jacent et la modification du nom du fonds se feront automatiquement.

Le Fonds de placement garanti d'actions américaines Cambridge ne sera plus ouvert aux dépôts ou aux transferts à compter du 22 novembre 2019. Toutefois, si des sommes sont déposées ou transférées dans ce fonds après la date de cette lettre, vous devrez renoncer à vos droits de racheter vos placements dans ce fonds distinct sans avoir à payer des frais d'acquisition différés.

Deux autres fonds FPG feront également l'objet d'un changement de nom et de fonds sous-jacent le 22 novembre 2019, cependant les objectifs de placement du fonds actuel et du nouveau fonds sont fondamentalement similaires. Ainsi, si vous détenez l'un ou l'autre de ces fonds, aucune mesure n'est requise de votre part. Les modifications seront apportées automatiquement à la date d'entrée en vigueur.

Fonds distinct	Fonds de placement garanti de revenu et de croissance Harbour CI
Nouveau nom du fonds distinct	Fonds de placement garanti canadien équilibré supérieur Signature CI
Fonds sous-jacent actuel	Fonds de revenu et de croissance Harbour
Objectif de placement du fonds sous-jacent actuel	Réaliser un rendement global à long terme au moyen d'un équilibre prudent entre le revenu et la plus-value en capital. Le fonds investit principalement dans des titres de capitaux propres et des titres de capitaux connexes de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisations et des titres à revenu fixe émis par des sociétés et des gouvernements canadiens. La proportion des actifs du fonds investie dans des titres de capitaux propres et des titres à revenu fixe peut varier en fonction de la conjoncture du marché.
Nouveau fonds sous-jacent	Fonds équilibré canadien Signature
Objectif de placement du nouveau fonds sous-jacent	Réaliser un rendement global intéressant comprenant un revenu et des gains en capital. Le fonds investit principalement dans une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de capitaux propres connexes canadiens et de titres à revenu fixe. Le fonds n'est pas limité pour ce qui est du montant qu'il investit ou détient en placement dans chaque catégorie d'actifs. La combinaison peut varier en fonction de la conjoncture du marché.

Fonds distinct	Fonds de placement garanti Harbour CI
Nouveau nom du fonds distinct	Fonds de placement garanti de placements canadiens CI
Fonds sous-jacent actuel	Fonds Harbour
Objectif de placement du fonds sous-jacent actuel	Maximiser la croissance du capital à long terme. Le fonds investit surtout dans des titres de capitaux propres et des titres de capitaux propres connexes de grande qualité de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation qui, de l'avis du conseiller en valeurs, ont un bon potentiel de croissance future.
Nouveau fonds sous-jacent	Fonds de placements canadiens CI
Objectif de placement du nouveau fonds sous-jacent	Obtenir une croissance du capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, principalement dans des actions de grandes entreprises canadiennes.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les fonds communs de placement sous-jacents, veuillez visiter le site Web de CI au www.ci.com. Pour accéder au profil et au rendement du fonds, ainsi qu'aux documents connexes et autres informations, saisissez le nom du fonds dans le champ de recherche situé dans la partie supérieure de la page d'accueil. L'Aperçu du fonds des fonds distincts, qui comprend, entre autres, le niveau de risque et la composition de l'actif, sera publié sur le site Web d'ivari le 22 novembre 2019 ou après, au www.ivari.ca.

Si vous avez quelque question que ce soit, ou si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou l'équipe du Service à la clientèle CI spécialisée dans les fonds distincts, au 1-800-792-9355.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez en nous confiant la gestion de vos investissements.

Meilleures salutations.



Jan Sampson
Vice-présidente principale, Expérience client
Placements CI



Sujith Siva
Vice-président adjoint,
Contrats, Rémunération et Services aux clients
ivari